



# Les Pujols

## Infos

Décembre 2014  
2014, n°3



### MAIRIE

#### Heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi de 13h30 à 17h30.

Mercredi 9h -12h

Tel: 05.61.68.71.44

Courriel: mairie.lespujols@wanadoo.fr

#### Sommaire :

- Le Mot du Maire
- Rétrospective Etat Civil
- Projet Éco-Quartier
- Rappels d'Urbanisme
- Informations
- Pensez-y
- Animations à venir

### *Le Mot du Maire*

Chères Pujolaises, chers Pujolais,

L'année 2014 aura été une année de transition. La nouvelle équipe s'est mise en place et plusieurs projets ont été lancés.

Le site internet de la commune est en cours de réalisation, nous avons également entamé l'étude concernant le projet d'éco-quartier et les travaux de la place de la fontaine devraient être réalisés lors du premier semestre 2015. De plus l'équipe municipale étudie les possibilités qui permettraient de réduire la vitesse de circulation dans le hameau de Font Communal (RD 40 / route de Vals).

Comme nous nous y étions engagés, tous les projets structurants pour la commune vous seront présentés à l'occasion de réunions publiques ouvertes à tous.

Le projet de réfection de la place du village vous sera soumis début 2015 et nous aurons l'occasion d'échanger ensemble sur l'avenir de notre commune aussi régulièrement que possible.

Les élus et les employés municipaux restent à votre disposition et à votre écoute, notamment en ce qui concerne les projets d'urbanisme. En effet, suite à plusieurs difficultés concernant des constructions n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration en mairie, nous avons décidé de rappeler à tous nos concitoyens que, dans notre commune, des règles d'urbanisme s'appliquent. L'un des rôles des élus est de faire respecter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal et nous y veillerons tout au long du mandat.

La fin d'année approche à grands pas et je tenais à vous souhaiter, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes.



### *Rétrospective Etat Civil*

#### La Cérémonie des Vœux

du Maire aura lieu le

**Samedi 3 Janvier 2015**

**à 18h**

à la Salle Polyvalente.

Tous les Pujolais et toutes les Pujolaises sont cordialement invités à y participer.

#### NAISSANCES (7)

- 9 janvier : Hugo VIGNOLLES,
- 19 janvier : Chloé LIMA,
- 30 mars : Evy MATA--NAUDI,
- 30 mai : Antoine PONS,
- 3 juillet : Annaëlle CAPOËN,
- 9 août : Lilou CONORD,
- 21 octobre : Logann ALBOUY,
- 16 novembre : Valentin ROUGEAN

*Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et souhaitons une longue et heureuse vie aux nouveaux Pujolais et aux nouvelles Pujolaises.*

#### DÉCÈS (3)

- 4 février : Marie-Jeanne GUEDZE veuve STOUPAK (85 ans)
- 20 mars : Noémie PALMADE veuve SIMORRE (94 ans)
- 28 avril : Catherine CARALP veuve DELBOSC (93 ans)

*Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.*

#### MARIAGES (2)

- 1er mars : Marie LACOSTE et Philippe FAURÉ,
- 7 juin : Lisa FRETIN et Kristoffer DANIELSEN.

*Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux mariés.*

## PROJET

### ECO-QUARTIER

Une démarche éco-quartier a été initiée sur le site de la Devèze sur une surface de 2,5 hectares. Ce projet repose sur une étude de faisabilité financée par le Conseil Général de l'Ariège selon une approche environnementale de l'urbanisme. L'appel à candidature a été lancé le 18 novembre 2014 par la Communauté des Communes du Pays de Pamiers, maître d'ouvrage de l'opération. Le marché de cette étude sera attribué fin janvier. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier dans les prochains bulletins.

## *Rappels d'Urbanisme*

Tous les travaux entraînant une création de surface de plancher de plus de 5 m<sup>2</sup>, ou la modification de l'aspect d'un bâtiment sont soumis à une demande d'autorisation d'occupation des sols. Selon votre projet, vous devrez déposer une Déclaration Préalable ou un Permis de Construire.

Une Déclaration Préalable est obligatoire pour toute construction de 5m<sup>2</sup> à 20m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol (piscine, extension de votre habitation, garage, abri de jardin – sous certaines conditions le seuil peut être porté à 40m<sup>2</sup>), pour tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (remplacement d'une porte, modification d'une ouverture, ravalement de façade, pose d'une fenêtre de toit..), pour l'édification d'une clôture, la pose de panneaux photovoltaïques, le changement de destination d'un local. Le délai d'instruction est de 1 mois.

Un permis de construire est obligatoire pour toute nouvelle construction de plus de 20m<sup>2</sup> (ou 40m<sup>2</sup> selon le cas); pour toute rénovation. Le recours à un architecte est obligatoire dès que la surface de plancher créée ou l'emprise au sol est supérieure à 170m<sup>2</sup>. Le délai d'instruction est de 2 mois.

Le Centre bourg du village est inscrit dans le périmètre de protection des Bâtiments de France. Des prescriptions supplémentaires doivent être respectées et les délais d'instruction sont rallongés dans cette zone.

Pour plus d'informations: [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Mairie: 05.61.68.71.44 - DDT : 05.61.02.15.01

## *Informations*

Le Conseil Municipal des Jeunes en collaboration avec la Bibliothèque met en place à partir du mois de décembre, *chaque premier samedi du mois* : un moment de lecture pour les enfants (entre 18 mois et 6 ans) à 10h ; du portage de livres à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite entre 10h et 11h. Pour tous renseignements et réservations, contactez la bibliothèque au 05.61.68.00.51 (le mercredi et le vendredi entre 15h et 18h ou le samedi entre 10h et 12h).

Marché hebdomadaire : le poissonnier devrait revenir sur notre commune au printemps prochain.

## *Pensez-y !*

*Pour pouvoir participer aux élections en 2015, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.*

***ATTENTION !***

*Vous avez jusqu'au mercredi 31 décembre à 12h pour le faire !*

### 2015 : ANIMATIONS A VENIR

- ♦ **Vendredi 30 janvier à 20h30** : Loto des écoles RPI Les Pujols - St Amadou
- ♦ **Samedi 24 janvier à 17h30** : Spectacle sur le thème de la Grèce, organisé par la Bibliothèque
- ♦ **Dimanche 1er février** : Fête de la Saint-Blaise organisée par Au Temps d'Antan
- ♦ **Vendredi 13 février à 20h30** : Loto organisé par le club des Aînés de la Vallée de l'Hers
- ♦ **Samedi 7 mars à 19h30** : Repas de l'École de Foot
- ♦ **Samedi 4 avril à 19h30** : Repas (grillades) organisé par l'association des chasseurs
- ♦ **Dimanche 12 avril** : Vide-greniers organisé par l'association Au Temps d'Antan
- ♦ **Samedi 25 avril** : Concert rock, avec l'orchestre DRAKKAR, organisé par l'association la Rando de l'Espoir